

AVIS PUBLIC

Édition du 27 avril 2019

À tous les contribuables de la Ville de Granby

**DÉPÔT DES BILANS DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE
POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018 -
CENTRALE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE ET VERRIÈRES ST-ALEXANDRE**

PRENEZ AVIS que les bilans annuels de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ont été dressés selon l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*.

Que ces bilans ont été déposés au bureau de la municipalité au 87, rue Principale à Granby où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie aux heures normales d'ouverture du bureau.

Qu'une copie est également disponible, sur le site Internet de la Ville sous l'onglet Menu/Services à la population/Environnement/Gestion de l'eau/Qualité de l'eau potable.

Le présent avis est disponible pour consultation, sur le site Internet de la Ville sous l'onglet Menu/Services à la population/Avis publics/Autres/Avis de dépôt.

DONNÉ À GRANBY, en ce 27 avril 2019.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Catherine Bouchard